



ADMINISTRATION COMMUNALE DE KAYL

REGISTRE AUX DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAL DE KAYL

19525

Séance publique du 15 mars 2012 .

Date de l'annonce publique de la séance et de la convocation des conseillers: 8 mars 2012

Présents : MM. Lorent, bourgmestre, Humbert et Brücher, échevins, M. Becker, Mme Belleville, MM. Birchen, Daubenfeld, Gonçalves Dos Anjos, Krings, Migliosi, Mme Petry, MM. Thomé et Weiler, conseillers, Mme Frantzen, secrétaire

Absents : a) excusé
b) sans motif

Point de l'ordre du jour : 9

Objet: Règlement-taxe sur le prix de location d'une place au marché hebdomadaire

Le Conseil Communal,

Vu sa décision de ce jour d'introduire un marché hebdomadaire dans la Commune de Kayl et le règlement concernant les marchés hebdomadaires et trimestriels y relatif ;

Attendu que le collège des bourgmestre et échevins entend fixer un prix de location des places au marché ;

Entendu sa proposition de fixer ce prix de location des places au marché à 20,00 € par mètre et par année ;

Vu les articles 99 et 107 de la constitution;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Entendu le collège des bourgmestre et échevins en ses explications ;

après délibération
à l'unanimité des membres présents

décide de fixer le prix de location des places au marché à 20,00 € par mètre et par an.

Prie l'autorité supérieure de bien vouloir y donner son approbation.

En séance, date qu'en tête.
Suivent les signatures.